

EXAMENS D'ADMISSION AUX GYMNASES VAUDOIS INSCRIPTION A LA SESSION 2024

A retourner à : Gymnase Provence, Examens d'admission, Av. de Provence 26-28, 1007 Lausanne

Délai d'inscription : 31 janvier 2024

CANDIDAT	PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES AVEC LES ACCENTS															
Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Nom										Prénom					
Date de naissance (jour / mois / année)										Langue maternelle						
Domicile (rue et n°)																
N° postal et localité							N° tél. (domicile)									
Commune et canton d'origine (Suisse)							N° tél. (mobile, év. autre)									
Lieu de naissance (ville, pays)							Nationalité (étrangers)									
Nom de l'assurance maladie & accidents							Email									
N° AVS (voir carte d'assurance maladie)																
FAMILLE				PÈRE					MÈRE							
NOM																
Prénom																
Domicile (rue et n°)																
N° postal et localité																
Email																
N° tél. (privé / mobile)				/					/							
N° tél. professionnel																
Dé détenteur de l'autorité parentale				<input type="checkbox"/> parents			<input type="checkbox"/> père			<input type="checkbox"/> mère			<input type="checkbox"/> autre (remplir ci-dessous)			
NOM et prénom du responsable légal si autre que père et/ou mère																
Domicile (rue et n°)																
N° postal et localité																
Email																
N° tél. (privé / mobile) /																
N° tél. professionnel																
Frères et/ou sœurs	NOM															
	Prénom															
	Date de naissance		jour	mois	année	jour	mois	année	jour	mois	année	jour	mois	année		
École(s) fréquentée(s) et parcours scolaire. Si possible, préciser pour chaque année la voie ou la section suivie.																
Année en cours		2023-2024														
Années précédentes		2022-2023														
		2021-2022														
		2020-2021														
		2019-2020														

Formulaire à joindre au dossier d'inscription (cf. « informations générales » en page 3)

CHOIX DES EXAMENS EN VUE D'UNE ADMISSION DANS UN GYMNASSE VAUDOIS

Nom et Prénom du candidat : _____

s'inscrit pour l'examen d'admission en :

Marquer d'une croix votre choix. **Un seul choix possible pour le degré visé (1EM, 1ECG, 1EC, MPI).**

Degré
visé

1^{re} année de l'Ecole de maturité (1EM) – Français, mathématiques et anglais obligatoires

Choix de la langue 2

Allemand

Si la langue 2 choisie au gymnase est l'italien, il n'y a pas d'examen, car le niveau sera débutant.

Option spécifique, si choisie au gymnase

OS Italien

OS Latin

Le choix de l'option suivie en 1^{re} année se fera après réussite de l'examen d'admission, lors de l'inscription définitive au gymnase. Les options spécifiques autres que l'italien et le latin n'impliquent pas d'examen. Par contre, l'OS italien requiert l'allemand en tant que langue 2.

1^{re} année de l'Ecole de culture générale (1ECG) – Français, mathématiques et anglais obligatoires

Choix de la langue 2

Allemand

Si la langue 2 choisie au gymnase est l'italien, il n'y a pas d'examen, car le niveau sera débutant.

1^{re} année de l'Ecole de commerce (1EC) – Français, mathématiques et anglais obligatoires

Choix de la langue 2

Allemand

Si la langue 2 choisie au gymnase est l'italien, il n'y a pas d'examen, car le niveau sera débutant.

Maturité professionnelle intégrée (MPI) – formation professionnelle en apprentissage – Français, mathématiques, anglais et allemand obligatoires

Aucun autre choix à effectuer pour cette filière, l'examen est le même que pour une admission en 1^{re} année de l'Ecole de culture générale et l'Ecole de commerce, excepté pour l'allemand qui est obligatoire.

Avez-vous déjà fait une première tentative aux examens d'admission ? Si oui, en quelle année ?

NON

OUI, _____

Remarque : il n'y a pas d'accès en 2^e ni en 3^e année par les examens d'admission

Lieu et date : _____ Signature du représentant légal : _____

Formulaire à joindre au dossier d'inscription (cf. « informations générales » en page 3)

INFORMATIONS GENERALES

Rappel des conditions d'admission

- Les candidats doivent être libérés de l'école obligatoire et satisfaire aux mêmes conditions d'âge et de domicile que les élèves admissibles sans examens (Canton de Vaud). « À l'admission, un élève ne peut avoir plus de deux années d'avance ou de retard sur l'âge normal des élèves de sa volée » (art. 28 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022).
- Pour un candidat désirant entrer au gymnase en première année en août 2024, sa date de naissance doit se situer entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2011.
- Aucun candidat ne peut se présenter aux examens d'admission s'il suit ou a suivi durant l'année en cours, tout ou partie du programme d'une classe qui lui aurait permis une promotion ordinaire dans la classe dans laquelle il souhaite être admis (art. 29 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022).
- Aucun candidat ne peut se présenter aux examens d'admission s'il suit ou a suivi, même partiellement, un enseignement dans un gymnase vaudois (art. 29 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022). En particulier, les élèves qui suivent une 1^{ère} année de l'École de culture générale ou de l'École de commerce d'un gymnase vaudois ne peuvent pas s'inscrire aux examens d'admission en 1^{ère} année de l'École de maturité.
- Le candidat peut se présenter deux fois au maximum aux examens d'admission (art. 29 du Règlement des gymnases du 6 juillet 2022).

Finance d'inscription

Une finance d'inscription de CHF 200.- doit être versée avant l'envoi du dossier et ceci d'ici au 31 janvier 2024 au plus tard.

Compte postal numéro 12-215001-5

État de Vaud

DEF – DGEP

Gymnase Provence

1014 Lausanne Adm cant

Numéro IBAN : CH97 0900 0000 1221 5001 5 (mention « examens d'admission »)

Une facture QR est disponible sur le site de l'État de Vaud à l'adresse :

<https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/examens-dadmission-au-gymnase>

L'inscription n'est prise en compte qu'une fois le versement enregistré. En cas de désistement, aucun remboursement n'est consenti.

Dossier d'inscription aux examens d'admission

Les candidats doivent constituer un dossier d'inscription contenant les documents suivants dûment complétés et signés. L'ensemble des documents doit être envoyé au secrétariat du Gymnase Provence en un seul pli au plus tard le 31 janvier 2024 (le cachet postal fait foi).

- Le document « Examens d'admission aux gymnases vaudois Inscriptions à la session 2024 » (cf. page 1).
- Le document « Choix des examens en vue d'une admission dans un gymnase vaudois » (cf. page 2).
- Une copie des derniers bulletins scolaires (les deux dernières années).
- Une photo récente au format passeport avec nom et prénom du candidat au dos de la photo.
- Une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto-verso, passeport ou permis de séjour).
- Un justificatif du paiement de la finance d'inscription.
- Les candidats souffrant de troubles de type dys- peuvent bénéficier d'aménagements particuliers. Le cas échéant, joindre au dossier d'inscription un certificat médical ou un bilan de logopédie récent (émis après le 31 janvier 2023) ainsi qu'une demande motivée d'octroi de mesures particulières pour les examens.
- Date limite pour les demandes de dérogation (âge, discipline, domicile) : 10 janvier 2024

ATTENTION : en cas de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas prise en considération.

Adresse pour l'envoi du dossier

Gymnase Provence
Examens d'admission
Avenue de Provence 26-28
1007 Lausanne